

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 06331 Numéro SIREN : 843 627 092 Nom ou dénomination : NUTTENS

Ce dépôt a été enregistré le 12/10/2021 sous le numéro de dépôt 32977

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12		Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros %
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles	4 363	300	4 063	4 063	
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	3 710 000		3 710 000	3 710 000	
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
Total II		3 714 363	300	3 714 063	3 710 000	4 063 0.11
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	26 511		26 511	26 511	
	Autres créances	50 211		50 211	158	50 053 NS
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	44 835		44 835	30 311	14 523 47.91
	Charges constatées d'avance (3)	12 399		12 399		12 399
	Total III	133 956		133 956	30 469	103 486 339.64
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		3 848 318	300	3 848 019	3 740 469	107 549 2.88

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	3 711 000	3 711 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	- 16 428		- 16 428	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	- 14 980	- 16 428	1 448	8.81
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	3 679 591	3 694 572	- 14 980	- 0.41
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	159 842	41 626	118 216	284.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 585	4 272	4 313	100.97
	Dettes fiscales et sociales				
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	168 427	45 898	122 530	266.96
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 848 019	3 740 469	107 549	2.88

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

168 427 45 898

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	24 432		24 432			24 432	
Chiffre d'affaires NET	24 432		24 432			24 432	
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 079			2 079	
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			26 511			26 511	
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			2 079			2 079	
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			39 113	16 128		22 984	142.51
Impôts, taxes et versements assimilés				300		- 300	- 100.00
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			300			300	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			41 491	16 428		25 063	152.56
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			- 14 980	- 16 428		1 448	8.81
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020 12	31/12/2019 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)				
3. Résultat courant avant Impôts (I-II+III-IV+V-VI)	- 14 980	- 16 428	1 448	8. 81
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	26 511		26 511	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	41 491	16 428	25 063	152. 56
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	- 14 980	- 16 428	1 448	8. 81

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

BEXCO CONSEIL

SAS NUTTENS SAS

12 RUE DE LA TUILERIE
ZAC DE LA TUILERIE
94440 MAROLLES EN BRIE

ANNEXE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

BEXCO CONSEIL

29 B AV MAL LATTRE DE TASSIGNY

94440 VILLECRESNES

0145693490

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 sont caractérisés par les données suivantes:

-Total du bilan.....:	<u>3.848.019€</u>
-Total des charges	<u>41.491€</u>
-Total des produits..... :	<u>26.511€</u>
-Résultat de l'exercice.....:	<u>-14.980€</u>

Les notes ou tableaux joints font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice

Les éléments caractéristiques de l'exercice sont exposés dans le rapport de gestion du Président présenté à l'associé unique, appelé à statuer sur les comptes de l'exercice.

Note : Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- Immobilisations

Les immobilisations incorporelles corporelles et les stocks sont évalués :

- à leur coût d'acquisition pour les biens acquis à titre onéreux,
- à leur coût de production pour les biens produits,
- à leur valeur vénale pour les biens acquis à titre gratuit.

L'entreprise a opté pour la méthode prospective en ce qui concerne les nouvelles règles sur les actifs, amortissements et dépréciations, applicables depuis le 1er janvier 2005.

Il n'a pas été identifié de composant.

Pour les immobilisations non décomposables il est fait application de la mesure de simplification pour les PME concernant les amortissements.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'usage des biens et font l'objet d'une dotation unique.

- logiciels achetés: de 1 à 3 ans
- matériel d'exploitation: 5 ans
- agencements et installations: de 5 à 10 ans
- matériel de bureau et informatique: de 2 à 5 ans
- mobiliier de bureau: 5 à 10 ans
- éléments d'occasion: durée probable d'utilisation du bien.

- **Créances**

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable. Il en est notamment ainsi lors d'un règlement judiciaire ou d'une liquidation de biens d'un client. Chaque client fait l'objet d'une étude permettant d'évaluer les chances de récupération de la créance.

- **Changement de présentation / reclassement**

Les 41 626€ correspondant au montant des comptes courants au 31/12/2019 qui étaient comptabilisés dans la rubrique « Autres dettes », ont été reclassés dans la rubrique « Emprunts et dettes financières ».

Note : Etat de l'actif immobilisé - TABLEAU LF 2033C

Note : Etat des amortissements - TABLEAU LF 2033C

Note : Etat des provisions - TABLEAU LF 2033D

Note : Etat des échéances des créances et des dettes - TABLEAU LF 2033A

Les créances et les dettes sont à considérer à moins d'un an.

Note : Charges à payer

Total des opérations concernées	5 323
Fournisseur factures non parvenues	5 323

Note : Produits à recevoir

Total des opérations concernées	26 511
Factures à établir	26 511

Note : Produits constatés d'avance

Total des opérations concernées	0
---------------------------------	---

Note : Charges constatées d'avance

Total des opérations concernées	12 399
Assurance	1 325
Enveloppes + timbres	1 500
Novacad	5 974
Aramis	3 600

Note : Provision pour risques et charges

Néant

Note : Tableau des filiales

Filiales	% détention
SAS 3D PRINT	100
SAS 3D MEDICAL	100
SAS 3D IMMOBILIER	100

Note : Composition du capital social

Le capital, de 3.711.000€, est composé de 3 711 000 parts sociales de 1€ de valeur nominale.

Note: Effectif de l'entreprise

L'effectif salarié à la date de clôture était de 0 personnes :

Note: Information relative au Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités 2020 n'ont pas été affectées par l'épidémie de Covid-19. L'entité ne s'attend pas à un impact sur ses états financiers en 2021. L'entité, compte tenu du caractère évolutif de l'épidémie, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier précisément l'impact chiffré éventuel.

Désignation de l'entreprise		SAS NUTTENS SAS		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		12 RUE DE LA TUILERIE		94440 MAROLLES EN BRIE	
Numéro SIRET *		8 4 3 6 2 7 0 9 2 0 0 0 1 1			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2	
				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 0	
				Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 1 9	
ACTIF		Brut 1		Amortissements - Provisions 2	
				Net 3	
				Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010		012	
	Fonds commercial *				
	Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *	028	4 363	030	300
	Immobilisations financières * (1)	040	3 710 000	042	
Total I (5)		044	3 714 363	048	300
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2)	068	26 511	070	26 511
	Clients et comptes rattachés *				
	Autres * (3)	072	50 211	074	158
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	44 835	086	30 311
	Charges constatées d'avance *	092	12 399	094	
	Total II	096	133 956	098	30 469
Total général (I+II)		110	3 848 318	112	300
PASSIF				Exercice N NET 1	
				Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		120	3 711 000
	Ecart de réévaluation	124		124	
	Réserve légale	126		126	
	Réserves réglementées *	130		130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131		132	
	Report à nouveau	134	(16 428)	134	(16 428)
	Résultat de l'exercice	136	(14 980)	136	(16 428)
	Provisions réglementées	140		140	
	Total I	142	3 679 591	142	3 694 572
	Provisions pour risques et charges	Total II	154		154
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	8 585	166	4 272
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	159 842	172	41 626
	Produits constatés d'avance	174		174	
	Total III	176	168 427	176	45 898
	Total général (I + II + III)	180	3 848 019	180	3 740 469
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	50 003	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : SAS NUTTENS SASNéant ☒ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
	Immobilisations financières	480		482		484		486		
	TOTAL	490		492		494		496		

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506	
	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
	TOTAL	570		572		574		576	

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
	①	②	③	④	⑤			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
	Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations	590	583	594	595
	TOTAL				596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS NUTTENS SAS

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

F. DECLARANT

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		4 063		4 063	
21810000	INSTALL GENE AGENCE AMENAGEMENT	1 627		1 627	
21830000	MATERIEL BUREAU INFORMATIQUE	2 735		2 735	
28181000	AMORT AGENCEMENTS	- 49		- 49	
28183000	AMORT MATERIEL INFORMATIQUE	- 251		- 251	
AUTRES PARTICIPATIONS		3 710 000	3 710 000		
26100000	TITRES PARTICIPATION 3DPRINT	3 400 000	3 400 000		
26110000	TITRES PARTICIPATION 3DMEDICAL	300 000	300 000		
26120000	TITRES PARTICIPATION 3DIMMO	10 000	10 000		
Total II		3 714 063	3 710 000	4 063	0. 11
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		26 511		26 511	
41810000	FACT A ETABLIR 3DPRINT	7 375		7 375	
41820000	FACT A ETABLIR 3D MEDICAL	19 136		19 136	
AUTRES CREANCES		50 211	158	50 053	NS
40980000	RRR A OBTENIR	208		208	
45500000	ASSOCIES CC	3		3	
45500100	CC 3DMEDICAL	50 000		50 000	
45500300	CC 3DIMMO		158	- 158	NS
DISPONIBILITES		44 835	30 311	14 523	47. 91
51200000	BANQUE LBP	44 835	30 311	14 523	47. 91
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		12 399		12 399	
48600000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	12 399		12 399	
Total III		133 956	30 469	103 486	339. 64
TOTAL GENERAL		3 848 019	3 740 469	107 549	2. 88

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL	3 711 000	3 711 000		
10100000 CAPITAL	3 711 000	3 711 000		
REPORT A NOUVEAU	- 16 428		- 16 428	
11900000 REPORT A NOUVEAU	- 16 428		- 16 428	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	- 14 980	- 16 428	1 448	8. 81
Total I	3 679 591	3 694 572	- 14 980	- 0. 41
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	159 842	41 626	118 216	284. 00
45500000 ASSOCIES CC		41 578	- 41 578	NS
45500200 CC 3DPRINT	150 000	47	149 953	NS
45500300 CC 3DIMMO	9 842		9 842	
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	8 585	4 272	4 313	100. 97
40000000 FOURNISSEURS COMPTES RATTACHES	3 262	742	2 520	339. 87
40800000 FOURNISSEURS FACT NON PARVENUE	5 323	3 530	1 793	50. 78
Total IV	168 427	45 898	122 530	266. 96
TOTAL GENERAL	3 848 019	3 740 469	107 549	2. 88

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	24 432		24 432	
70610000 MANAGEMENT FEES 3DPRINT	5 941		5 941	
70620000 MANAGEMENT FEES 3DMEDICAL	18 491		18 491	
Chiffre d'affaires NET	24 432		24 432	
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	2 079		2 079	
79110000 REFACTURATION 3DPRINT	1 434		1 434	
79120000 REFACTURATION 3DMEDICAL	645		645	
Total des Produits d'exploitation	26 511		26 511	
ACHATS DE MARCHANDISES	2 079		2 079	
60720000 ACHATS 3DPRINT A REFACTURER	1 434		1 434	
60730000 ACHATS 3DMEDICAL A REFACTURER	645		645	
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	39 113	16 128	22 984	142. 51
60630000 FOURNITURES ENTRETIEN PETIT EQ	849		849	
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	209		209	
61520000 ENTRETIEN DES BUREAUX	1 980		1 980	
61561000 MAINTENANCE INFO 3DPRINT	3 320		3 320	
61562000 MAINTENANCE INFO 3DMEDICAL	4 856		4 856	
61565000 TELESURVEILLANCE	161		161	
61600000 PRIMES D'ASSURANCE	1 060		1 060	
62200000 REMUN INTERMEDIAIRE HONORAIRES		11 441	- 11 441	NS
62200100 HONO COMMISSAIRE AUX COMPTES	2 472	2 472		
62200200 HONO BEXCO CONSEIL	3 000	1 800	1 200	66. 67
62200300 COACHING + COURS LANGUES	3 625		3 625	
62260000 HONORAIRES		47	- 47	NS
62261000 HONORAIRES AVOCAT NUTTENS SA	1 720		1 720	
62262000 HONORAIRES AVOCAT 3DPRINT	1 120		1 120	
62263000 HONORAIRES AVOCAT 3DMEDICAL	1 120		1 120	
62310000 COMMUNICATION 3DPRINT	228		228	
62320000 COMMUNICATION 3DMEDICAL	10 644		10 644	
62340000 CADEAUX A LA CLIENTELE	478		478	
62380000 DIVERS (POURBOIRES DONS)	469		469	
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	36		36	
62570000 RECEPTIONS	408		408	
62600000 FRAIS POSTAUX ET TELECOMM	240		240	
62700000 SERVICES BANCAIRES	1 118	120	998	832. 90
62700100 LBP COMM MOUVEMENT		75	- 75	NS
62700200 LBP FRAIS TENUE COMPTE		126	- 126	NS
62700300 LBP ACCESS 24		47	- 47	NS
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		300	- 300	- 100. 00
63511000 CET		300	- 300	NS
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	300		300	
68112000 IMMO CORPORELLES	300		300	
Total des Charges d'exploitation	41 491	16 428	25 063	152. 56
Résultat d'exploitation	- 14 980	- 16 428	1 448	8. 81

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Résultat courant avant impôts	- 14 980	- 16 428	1 448	8. 81
Total des produits	26 511		26 511	
Total des charges	41 491	16 428	25 063	152. 56
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	- 14 980	- 16 428	1 448	8. 81

NUTTENS SAS

Société par action simplifiée
au capital de 3 711 000 euros

Siège social : 12 Allée de la Tuilerie – ZAC de la Tuilerie
94440 MAROLLES EN BRIE

N°843 627 092 RCS de CRETEIL

PROCES-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU « 15/09/2021 »

Le « 15/09/2021 », à « 07h31 Heures »,

Monsieur Vincent Nuttens, né le 12 octobre 1976 à SAINT-QUENTIN (02691), de nationalité française et demeurant 2 rue de l'Abbaye 91800 BRUNOY.

En présence du Président.

En présence du Commissaire aux Comptes titulaire de la Société.

I- A préalablement exposé ce qui suit :

Monsieur Vincent Nuttens, Président de la Société, a arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

II- A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2020
- Affectation du résultat de l'exercice
- Fixation de la rémunération du Président

PREMIERE DECISION :

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, il donne au dirigeant quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'associé unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du CGI, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du CGI.

DEUXIEME DECISION :

L'associé unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 14 980 euros en totalité au compte « report à nouveau ».

Compte tenu de cette affectation :

- Le compte « report à nouveau débiteur » s'élève à 31 409 euros,
- Les capitaux propres sont de 3 679 591 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

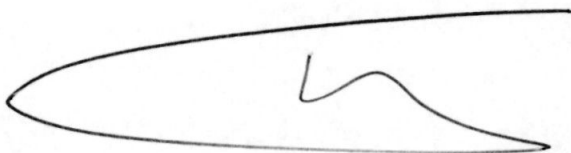
TROISIEME DECISION :

L'associé unique décide de fixer la rémunération de Monsieur Vincent Nuttens en tant que Président, à la somme mensuelle de 7.500 euros.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par :

L'associé unique, Monsieur Vincent Nuttens

Vincent Nuttens



Le Président, Monsieur Vincent Nuttens

Vincent Nuttens



NUTTENS

Société par actions simplifiée au capital de 3 711 000 euros

Siège social : 12 Allée de la tuilerie – 94440 Marolles en Brie

RCS : CRETEIL 843 627 092

Rapport du commissaire aux comptes Sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020



Commissaire aux comptes membre de la compagnie régionale de Paris
91 rue Saint Lazare – 75009 Paris

Société par Actions Simplifiée au capital de 850 euros – RCS Paris B 789 994 514 – Siret 789 994 514 00030

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'associé unique de la société Nuttens,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Nuttens relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,

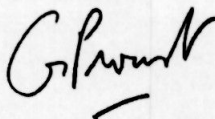
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels,
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 13 septembre 2021

Le commissaire aux comptes

IMPULSA Audit

Membre de la compagnie régionale
de Paris



Grégoire Proust